

LOI n° 2011-1906 du 21 décembre 2011 de financement de la sécurité sociale pour 2012 (1) — Annexes

Santé et PNCVT

Coaching et Développement Personnel

Islamisme et Dérives radicalisées

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	23/12/2011
Juridiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	BCRX1125833L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025005833

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]RAPPORT PRÉSENTANT UN TABLEAU, ÉTABLI AU 31 DÉCEMBRE 2010, RETRAÇANT LA SITUATION PATRIMONIALE DES RÉGIMES OBLIGATOIRES DE BASE ET DES ORGANISMES CONC[...]

[...] -Par dérogation aux dispositions de l'article L. 551-1 du code de la sécurité sociale, le montant des bases mensuelles de calcul des prestations familiales est fixé à 399 € pour 2012.

[...] -Par dérogation aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 8 de l'ordonnance n° 2002-149 du 7 février 2002 relative à l'extension et la généralisation des prestations familiales et à la protection [...]

[...] article est fixée à un montant égal à trois fois la valeur annuelle du plafond mentionné à l'article L. 241-3 du même code pour les indemnités versées en 2012 dans les cas suivants : 1° Au titre d'une rupture [...] application de l'article L. 1233-61 du code du travail et communiqué au plus tard le 31 décembre 2011 en application des articles L. 1233-10, L. 1233-31 et L. 1233-32 du même code ; 2° Au titre d'une rupture [...]

TEXTES VISÉS

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré, L'Assemblée nationale a adopté ; Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2011-642 DC du 15 décembre 2011 ; Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

RÉFÉRENCE

LOI BCRX1125833L du 23 décembre 2011, « LOI n° 2011-1906 du 21 décembre 2011 de financement de la sécurité sociale pour 2012 (1) – Annexes ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025005833> (consulté le 31 août 2026).